

Plan d'action 2025-2026



Logement et luttes sociales

- 1 En vue d'atteindre l'objectif de la socialisation complète du parc locatif, que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste :
 - 1.1 Par le biais de son comité Luttes sociales, continue de mener sa campagne «Urgence d'occuper » en animant un kiosque sur le terrain de St-Patrick High School le 25 octobre, en organisant une soirée de mobilisation post-électorale en novembre, en organisant une occupation festive de rue au printemps 2026 et toute autre action selon la conjoncture.
 - 1.2 Poursuive son travail d'implication au sein de la coopérative de solidarité Patrotôt et de tout nouveau développement sur le site de l'ancien Patro Saint-Vincent de Paul afin que les terrains servent à du logement social, un parc, un CPE et un jardin communautaire. Qu'il s'oppose à toute tentative de pervertir le projet initial comme l'intégration de logements intermédiaires à 150% du loyer médian ou autre.
 - 1.3 Continue de dénoncer l'usage illégal des plateformes de type Airbnb et ses attaques au caractère résidentiel et au tissu social du quartier en continuant de documenter le phénomène pour le faubourg et en tentant d'obtenir le plus d'informations concernant les processus de plaintes et les ressources disponibles tant au niveau provincial que municipal.
 - 1.4 Continue son implication active au sein du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) en participant aux AG, au Congrès et au CA et en continuant les représentations et les mobilisations pour obtenir, auprès des différents paliers de gouvernements, au moins 20% de socialisation du parc locatif d'ici 2040 ainsi que les leviers le permettant (pourcentage d'inclusion, réserve de terrains, droit de préemption, etc.).
 - 1.5 Continue son travail d'informations auprès des ménages locataires en les accompagnant dans leurs questions, en effectuant une veille et un tractage préventif dans les immeubles locatifs mis en vente dans le quartier, en créant des outils et en animant des ateliers au besoin.

Aménagement urbain

- 2 Dans la perspective d'obtenir un faubourg complet de rues partagées telles que définies par le Compop, d'augmenter substantiellement la canopée dans le quartier, d'éliminer la circulation de transit, d'améliorer les aménagements de transports actifs et collectifs pour ainsi augmenter la sécurité et la convivialité pour les résidents et résidentes du quartier, que le Comité populaire :

2.1

Remobilise un comité Aménagement urbain qui aurait pour mandat de travailler une position du Compop sur la place de l'automobile dans le quartier. Que ce travail s'articule autour de 3 moments clés : un panel présentant les avantages à la réduction de l'automobile/du stationnement, un travail à l'interne sur une déclaration du Compop et la recherche d'appuis et un moment public de lancement de ladite déclaration.

2.2

En collaboration avec Accès Transports viables, poursuive sa campagne « Pour une rue Saint-Jean à échelle humaine » en élaborant un ou des scénarios pour la rue Saint-Jean, scénarios inspirés du travail de collecte de commentaires récoltés dans la dernière année. Que le ou les scénarios soient présentés aux membres lors d'une soirée de consultation collective.

2.3

S'il y a lieu, mène une ou des campagnes d'éducation populaire en amont des prochains projets de rues partagées afin d'apporter une vision positive de ce concept.

Autres droits sociaux

3

Dans l'objectif d'éliminer l'ensemble des systèmes d'oppressions qui créent des inégalités dans notre société pour tendre vers une justice sociale pleine et entière pour toutes les personnes, que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste :

3.1

Participe et se mobilise dans le cadre de la grève rotative des organismes en défense collective des droits (qui devrait avoir lieu dans la semaine du 26 janvier ou du 2 février 2026), en amont du prochain budget provincial, pour revendiquer un meilleur financement.

3.2

Continue de donner son appui aux luttes anticapitalistes, antiracistes, antifascistes, décoloniales, environnementales, féministes, LGBTQIA2S+ visant la reconnaissance d'une pluralité de genres, contre la répression policière ou à toute autre lutte partageant notre vision, selon la conjoncture.

3.3

Continue son implication active au sein du Regroupement en éducation populaire et action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) en participant au CA et au comité pour le camp de formation.

3.4

Continue son implication, selon la conjoncture, au sein de la Coalition de Québec sur les hausses de loyers et de la Coalition pour le droit de manifester à Québec.

Initiatives de la communauté

4

Dans l'objectif de soutenir différentes initiatives allant dans le sens de nos valeurs et la vie de quartier en général, que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste :

- 4.1 Soutienne le CPE coop Saint-Jean-Baptiste par une implication sur le conseil d'administration.
- 4.2 Évalue la possibilité (financière/faisabilité) d'un projet de structure plus permanente pour le Jardin populaire du faubourg sur le terrain du presbytère.
- 4.3 Continue la diffusion de son journal de quartier l'Infobourg, mais à raison de 4 numéros par année au lieu de 5. Qu'il porte une attention particulière à développer des collaborations internes (avec les comités) et externes (avec des organismes) pour faciliter la rédaction collective du journal.

Vie associative

- 5 Dans l'objectif de soutenir et consolider sa vie associative et son lien avec ses membres, que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste :
 - 5.1 Organise des activités sociales et/ou de loisirs avec ses membres : à la rentrée de l'automne, à celle de janvier et avant les vacances d'été, autour de la période des Fêtes, en plus d'un événement dédié à la reconnaissance des militant·e·s.
 - 5.2 Mette sur pied un comité 50^e qui organisera les festivités de l'organisme prévues en 2026-2027.
 - 5.3 Organise une soirée portant sur la mobilisation avec les membres ayant comme objectif de créer un plan de match sur les opportunités à saisir pour faire connaître le Compop et recruter des militant·e·s (capsules vidéos, Upop, kiosques, ateliers, etc.)
 - 5.4 Organise une soirée d'orientation pré-AGA et en fasse les bilans nécessaires pour la suite.
 - 5.5 Anime pendant la prochaine année les comités suivants :
 - Luttes sociales
 - Aménagement urbain
 - Infobourg
 - Vestiaire du faubourg
 - Jardin populaire du faubourg
 - 50e
 - 5.6 Organise un ou des moments de réflexion et/ou de formation, en non-mixité inclusive (femmes, personnes trans et non-binaires), permettant d'échanger sur les préoccupations féministes, en lien avec la Marche mondiale des femmes et le 8 mars (Journée internationale des droits des femmes).

5.7

Selon la demande, organise une ou des formations pendant l'année répondant aux besoins des membres et/ou des comités de travail.

Permanence

6

Dans l'objectif de mieux répondre aux nouvelles réalités vécues par la permanence actuelle, que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste garde l'œil ouvert sur les possibilités financières pour pérenniser un troisième poste au sein de l'équipe de salarié·e·s, possibilités financières devant être en cohérence avec les valeurs du Compop.